

et lieutenants, qui eux-mêmes sont souvent des techniciens ou des étudiants. J'ajoute que selon certaines informations les groupes pékinois et moscovites s'affrontent avec une particulière vivacité au sein du mouvement communiste portugais, aussi bien dans la métropole qu'à l'étranger, les premiers étant téléguidés de Paris, les autres de Prague.

Considérations sur l'Afrique

J'ai eu l'occasion hier de rendre visite à M. Franco Nogueira, Ministre des Affaires Etrangères, pour le remercier de son invitation qui m'a permis de visiter les provinces portugaises d'Afrique et lui exprimer en même temps mon appréciation pour toutes les attentions dont ma femme et moi avons été l'objet durant ce voyage.

Au cours de cet entretien, M. Nogueira a souligné avec véhémence le danger grandissant que représentait le Congo, foyer d'infection qui risquait avec le temps de contaminer toute l'Afrique. Selon lui, il suffirait actuellement de deux bataillons européens pour y ramener l'ordre; dans deux ans, il en faudra quatre et une armée à peine y suffirait d'ici quelques années. L'URSS mène dans ce pays une activité grandissante en incitant l'Algérie à y faire parvenir des armes que Moscou s'est engagé à remplacer, qui sont débarquées en masse au Tanganyika et prennent ensuite le chemin du Congo. M. Nogueira croit à une véritable collusion entre Soviétiques et Chinois, chacun, malgré ses divergences idéologiques, s'étant réservé en Afrique un programme et des tâches définies concernant l'expansion du communisme. Au Congo-Brazzaville, il y aurait près de 350 diplomates, techniciens et agents chinois à pied d'oeuvre, ce qui est considérable pour un pays comportant à peine 800'000 habitants. M. Nogueira envisage donc l'avenir de l'Afrique sous le jour le plus sombre, menacée qu'elle est à être communisée à plus ou moins longue échéance. Il m'a déclaré, d'autre part, que le Portugal, avec d'autres principes et d'autres fins, partageait entièrement les moyens utilisés par la politique soviétique qu'il voudrait voir adoptée par les puissances européennes intéressées qui se contentent pour l'instant de se confiner dans un attentisme et une passivité dont elles feront plus tard les frais.

Missions
suisse

J'ai aussi abordé la question de nos missionnaires en Angola et au Mozambique. M. Nogueira m'a répété à ce sujet que leur activité était surveillée de près et que les demandes de garantie de retour pour ceux d'entre eux qui désiraient passer des vacances dans leur pays d'origine n'étaient pas compatibles avec la réglementation et la souveraineté portugaises, Lisbonne étant seule en mesure de décider, le moment venu, si de tels visas de retour étaient désirables ou non. Il m'a de nouveau affirmé que les activités des missionnaires protestants, selon les rapports très précis qui se trouvaient entre ses mains, ne correspondaient nullement aux fins de la politique portugaise et ne visaient qu'à dresser les indigènes contre le Portugal. "Les intéressés, a-t-il ajouté, ne se rendent pas compte que, ce faisant, ils ne concourent qu'à leur propre perte, car si jamais les Portugais devaient abandonner leurs possessions en Afrique, il est clair que les missions chrétiennes n'auraient aucune chance d'y subsister."

J'ai relevé à cette occasion l'excellente impression que m'avaient fait au cours de mon voyage les installations et l'activité de la Mission philafricaine en Angola, la prudence observée par ses adhérents et le prestige dont jouissait cette station auprès des autorités locales, en soulignant qu'aucune d'entre elles n'avait fait état devant moi des accusations auxquelles il avait fait allusion.

Je dois dire que depuis quelque temps, je suis frappé par la véhémence des propos de M. Nogueira qui se lance dans des professions de foi quasi émotionnelles, des diatribes et des considérations assez peu nuancées. Peut-être ce comportement est-il dû à un surmenage ou à des soucis relevant de la politique extérieure et intérieure.

Situation
intérieure

A ce sujet, je me permets de vous signaler que la situation économique du pays ne laisse pas à vrai dire d'être préoccupante, en raison de la crise agricole qui y sévit ensuite d'une sécheresse prolongée; d'ores et déjà le coût de la vie en a subi les conséquences. J'ai appris, d'autre part, que plusieurs fabriques dans le nord avaient dû fermer leur porte en raison d'un manque d'énergie électrique provoqué par la baisse de niveau des cours d'eau alimen-

tant les centrales hydro-électriques, les centrales thermiques trop peu nombreuses n'étant pas en mesure de compenser cette déficience. Le directeur d'une importante mine de charbon m'a, au surplus, déclaré il y a peu de temps qu'il avait de plus en plus de peine à recruter de la main-d'oeuvre, de nombreux ouvriers quittant leur travail pour se rendre dans les provinces d'outre-mer ou les pays avoisinants. Ces débrayages sont causés par la modicité des salaires offerts, qui peuvent difficilement être relevés par la compagnie exploitante sans mettre en péril sa propre situation financière.

Relations
luso-indo-
nésiennes

J'ai demandé, d'autre part, à M. Franco Nogueira comment il interprétait le départ inopiné du Chargé d'Affaires d'Indonésie qui vient d'être rappelé à Djakarta. Il m'a répondu que depuis décembre les Indonésiens avaient manifesté l'intention de convertir leur Légation à Lisbonne en consulat et que d'épineuses négociations avaient lieu concernant les modalités de cette opération qu'on voudrait de part et d'autre rendre aussi peu spectaculaire que possible.

Voici d'ailleurs au sujet de cette question quelques informations complémentaires qui, d'une autre source, ont été recueillies par mon premier collaborateur.

Dans ma lettre du 13 janvier 1965, je vous avais signalé le départ abrupt de Lisbonne du Chargé d'Affaires d'Indonésie, muté en apparence à Paris, mais en fait rappelé à Djakarta par un nouveau câble qu'il reçut il y a une dizaine de jours. En réalité, il y avait rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, mesure qui aurait pris effet au 1er janvier 1965, mais que tant le Gouvernement indonésien que le Gouvernement portugais veulent tenir, sinon secrète, du moins lui éviter toute publicité; lesdits gouvernements auraient néanmoins convenu de conserver des relations consulaires et commerciales.

Bien que les deux pays aient une politique internationale des plus différentes, ils avaient conservé ces dernières années, par une sorte de "gentlemen's agreement" des relations diplomatiques normales dans lesquelles ils trouvaient chacun leur avantage. Le Portugal, d'une part, désireux après la chute de Goa d'éviter quoi que ce soit qui pût mettre en danger ses possessions de Timor, d'Ocussi-Ambeno

et de Pulo-Caming attachait du prix à cet état de choses qui lui permettait, par ailleurs, de le citer comme exemple de bon voisinage, voire de reconnaissance tacite de sa politique multiraciale. L'Indonésie demanda - ou reçut - en échange des avantages commerciaux très appréciables en raison de sa situation économique catastrophique et put importer de Macau et de Timor des produits occidentaux livrés par les Portugais, qu'elle ne pouvait plus obtenir ailleurs; les Portugais auraient du reste construit à Macau ces dernières années des bateaux de faible tonnage à des prix sans concurrence destinés à l'Indonésie.

Ces derniers mois, le Gouvernement indonésien aurait fait remarquer aux Portugais qu'il n'avait jamais attaqué - même pas à Bandoeng - la politique ultramarine portugaise (dans ma dernière lettre je vous signalai également les louanges, sinon la modération de la presse portugaise à l'égard de la politique de M. Soekarno), malgré le fait que cette attitude lui ait causé de nombreuses observations désagréables de la part de ses alliés afro-asiatiques (africains surtout). Aujourd'hui, la pression de ses alliés africains s'accentuerait à un tel point qu'il lui est impossible de ne pas en tenir compte, d'autant plus qu'à la suite de sa décision de quitter les Nations Unies, le Gouvernement indonésien doit compter encore plus sur l'appui de ses alliés afro-asiatiques; il prévoirait du reste de condamner formellement la politique ultramarine portugaise lors de la prochaine conférence de Bandoeng.

Il est évident que, connaissant l'état d'esprit des conférences du type de celle de Bandoeng, l'Indonésie aurait dû rompre ses relations avec le Portugal à la suite d'une condamnation verbale formelle de la politique de ce dernier Etat. Il est possible que l'actuelle solution consistant en "une rupture en catimini" ait été prise d'un commun accord. Toujours est-il que le silence noté à ce sujet dans les milieux officiels montre à quel point cette décision préoccupe et blesse le Gouvernement portugais.

Le Chargé d'Affaires du Portugal à Djakarta serait transféré sous peu au Consulat général du Portugal à Singapour, dont l'actuel titulaire serait rappelé à Lisbonne.

On envisage ici dans certains milieux que si M. Soekarno devait subir un échec total dans son action contre la Malaysia, il risque, pour des raisons intérieures, notamment la pression toujours

plus grande du parti communiste indonésien, de chercher une opération de prestige destinée à renforcer sa position sur le plan intérieur : Timor serait une victime toute trouvée, difficilement défendable et peu défendue - il y aurait deux à trois bataillons du Mozambique, quelques aéroports en voie de construction et une vieille canonnière mouillée à Dili qui ne supporterait plus une traversée de l'Océan -, bref une situation qui ne laisse pas de faire penser avec un peu d'imagination à la magnifique oeuvre de Julien Gracq, "Le rivage des Syrthes".

La perte de Timor, en tant que telle, possession sans grande valeur économique et stratégique, dont la population bien qu'attachée au Portugal et redoutant l'Indonésie (il existerait même dans l'île un mouvement autonomiste), n'a de loin pas l'esprit et la volonté de résistance des Goanais, n'est pas tellement redoutée; en revanche, on craint que sa chute ne soit les prémices de l'effondrement total de la construction ultramarine portugaise et qu'elle n'encourage les pays limitrophes des autres possessions portugaises à pousser un haro unanime et à s'engager dans une opération de "libération" généralisée.

Il m'intéresserait, le cas échéant, de connaître l'avis de mon collègue, M. Bieri.

*

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

